

10 – SEM NGE – Délégations de service public – Centre de Loisirs du Petit Port : dispositions tarifaires – évolution du centre : validation du programme

Groupe communiste – Jean-Jacques MOREAU

Monsieur le maire, chers collègues,

Lors d'un précédent conseil municipal, le 2 avril 2010, les élus communistes avaient attiré votre attention sur l'évolution de la politique tarifaire de la Ville dans le cadre de cette DSP de gestion du Centre de Loisirs du Petit-Port, s'agissant de la piscine et de la patinoire. Cette DSP est importante, l'enveloppe financière globale de la participation de la Ville s'élevant à 3 millions et demi d'euros HT et nous savons que les sujétions tarifaires imposées par la Ville sont la contrepartie de la prise en charge financière par la ville du différentiel quant à l'équilibre des comptes. **Nous notons avec satisfaction le maintien des tarifs de la piscine et une légère augmentation des tarifs de la patinoire. Il nous faudra cependant rester vigilant quant aux évolutions tarifaires ultérieures induites par les charges pouvant peser sur notre collectivité. Nous sommes attachés à ce que l'ensemble des équipements sportifs, qu'ils soient gérés en régie ou en DSP, se voient appliqués les mêmes principes de tarification.**

Un des points de cette délibération porte sur l'évolution du centre, en particulier la réalisation, par le délégataire, des travaux de réaménagement des espaces de l'ancienne piscine, du billard et du bowling dont l'activité avait cessé en 2009. Les travaux sont aujourd'hui réalisés avec la création sur l'ancienne friche d'une salle d'arts martiaux, d'une salle de boxe et d'une salle de musculation et, sur le site de l'ex-piscine, d'une salle d'escrime et d'un espace sportif polyvalent. Ces nouveaux équipements permettent à la Ville d'élargir le panel d'offre en matière d'équipements sportifs, ce dont nous ne pouvons que nous féliciter. **Mais qu'en est-il du « village sportif » tel qu'il nous avait été présenté il y a 3 ans et demi avec ses activités de grimpe et de glisse dont on nous disait les activités en ces domaines connaissent un réel engouement ?**

Le Centre de Loisirs du Petit Port, géré en DSP depuis près de 30 ans, constitue un ensemble d'équipements importants permettant le développement d'activités adaptées à l'évolution des pratiques des usagers. **La réhabilitation/extension dont il a bénéficié témoigne de la volonté de la Ville de pérenniser cet ensemble, aussi les élus communistes seront-ils attentifs aux conditions d'évolution de cette DSP.**

Je vous remercie de votre attention.